

EPINAY CONDUITE - AUTO ECOLE DE L'OBELISQUE
58 Rue Felix Merlin
93800 Epinay sur Seine
Tél : 01 48 41 77 53
Email : aeobelisque@gmail.com
Numéro de Siret : 884 321 738 000 12
Numéro d'activité : 11930855293
Numéro TVA intra : FR 94 884321738
APE/NAF : 8553Z
N° Agrément : E 20 093 0025 0

PROGRAMME DE FORMATION DU PERMIS DE CONDUIRE CATEGORIE B

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de permettre aux candidats de maîtriser un véhicule terrestre à moteur.

DEFINITION

Le permis B permet la conduite de :

- Véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises.
- Véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise la conduite des mêmes véhicules avec une remorque :

- Si le PTAC de la remorque est \leq à 750kg.
- Si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est \leq à 3,5 tonnes.

CONDITIONS REQUISES

- Avoir minimum 18 ans – Être titulaire de l'ASSR2 ou de l'ASR.

DUREE DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 20 heures (minimum légal obligatoire).

CONDITIONS :

1) LA FORMATION THEORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou/et avec un enseignant ou/et via internet. EDISER, CODE ROUSSAU,

2) LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Elle se fait à bord du véhicule

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

PROGRAMME DE FORMATION THEORIQUE

Signalisation

Signalisation horizontale et Signalisation verticale

Règle de circulation

Principales règles, Position sur la chaussée, Vitesse, Inter distances

Intersection et Priorité

PRGB12

Mise à jour 10/03/2022

Feux, Intersection avec signalisation, Intersection sans signalisation, Véhicule prioritaire

Arrêt et Stationnement

Règle de l'arrêt et du stationnement, Arrêt et stationnement gênant et dangereux

Croisement et Dépassement

Croisement, Dépassement, Être dépassé

Tunnel et Passage à niveau

Tunnel, Passage à niveau

Visibilité et Eclairage

Nuit, Intempéries

Usagers vulnérables et Partage de la route

Usagers vulnérables, Partage de la route

Conduite économique

Prise de conscience du risque

Questions écrites

Conducteur

Véhicule

Autres usagers

Environnement

Comportement

PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE

• Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.• Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.• Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.• Démarrer et s'arrêter.• Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.• Utiliser la boîte de vitesse.• Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.• Regarder autour de soi et avertir.• Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
• Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	<ul style="list-style-type: none">• Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.• Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.• Adapter allure aux situations.• Tourner à droite et à gauche en agglomération.• Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.• Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.• S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
• Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none">• Évaluer et maintenir les distances de sécurité.• Croiser, dépasser, être dépassé.• Passer des virages et conduire en déclivité.• Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.• S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.• Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.• Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.• Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.• Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts....
• Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none">• Suivre un itinéraire de manière autonome.• Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.• Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.• Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.

	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...) • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'éconduite.
--	---

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et eux adultes.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et règlementaires – Documentation professionnelle
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Elèves conducteurs en cours de formation sur véhicules
- Véhicules à boîte manuelle CITROEN
- Véhicules à boîte automatique TOYOTA

COUTS DE LA FORMATION ET DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

- Les coûts de la formation dépendent du forfait choisi, l'ensemble des forfaits sont disponibles à l'accueil sur simple demande (remis en main propre ou envoyé via mail)
- Les délais d'accès à la formation dépendent du retour de l'enregistrement effectués par les services de l'Etat. Néanmoins pour la partie théorique aucun délais entrée immédiate pour les leçons pratiques selon les disponibilités du planning, néanmoins le délai de placement des leçons ne peut excéder 30 jours.

METHODES D'INSCRIPTION

- L'inscription à la formation se fait obligatoirement sur place, en agence, néanmoins tout complément de document manquant pourra se faire via mail.

OBLIGATIONS AVANT L'INSCRIPTION

- Le candidat souhaitant intégrer une formation devra réaliser au préalable une évaluation de départ, lui permettant de connaître le volume d'heure minimum dont il devra avoir besoin au vu de l'obtention de son permis B.

CONDITIONS D'ACCES AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

- Notre centre de formation a la capacité de former les personnes à mobilité réduite dès lors qu'il n'est pas nécessaire de disposer de véhicules adaptés (handicap lourd). Néanmoins un référent Handicap se tiens à votre disposition afin de répondre à toutes les interrogations. Enfin un guide d'information est disponible à l'accueil sur simple demande ou via mail permettant de connaître la procédure à suivre dans le cadre d'une formation spécifique, tout comme la liste des établissements habilités à procéder à la formation des personnes à mobilités réduites nécessitant des équipements adaptés.

EPINAY CONDUITE - AUTO ECOLE DE L'OBELISQUE
58 Rue Felix Merlin
93800 Epinay sur Seine
Tél : 01 48 41 77 53
Email : aeobelisque@gmail.com
Numéro de Siret : 884 321 738 000 12
Numéro d'activité : 11930855293
Numéro TVA intra : FR 94 884321738
APE/NAF : 8553Z
N° Agrément : E 20 093 0025 0

Passer le permis boîte de vitesses automatique

Depuis le 1er janvier 2017, les titulaires du permis B limité aux véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique peuvent conduire un véhicule en boîte manuelle de même catégorie à condition de suivre une formation de 7 heures. Cette mesure s'applique aux personnes qui conduisent des voitures automatiques pour des raisons non médicales.

Quels véhicules est-il possible de conduire ?

Le permis B boîte automatique ne permet de conduire que des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique et/ou manuelle (ex : boîte séquentielle) et d'un embrayage automatique.

Pourquoi choisir le permis boîte de vitesses automatique ?

Certains candidats font le choix de passer leur permis dans une voiture équipée d'une boîte automatique.

Souvent, ce choix se justifie par une plus grande simplicité de la conduite qui permet au candidat de se concentrer davantage sur son environnement et augmenter ainsi sa sécurité, et celle des autres, sur la route.

Déroulé de la formation et de l'épreuve

Depuis 2017, les candidats au permis boîte automatique ont la possibilité de passer l'examen à l'issue des 13 heures de formation requises.

A l'exception de cette différence et du fait que la voiture est équipée d'une boîte de vitesse automatique, les déroulés de la formation et de l'examen sont les mêmes que pour le permis B.

FORMATION ET ÉPREUVE PERMIS B

Convertir son permis boîte automatique en permis B manuel

Une formation de 7 heures remplace la procédure de régularisation consistant à repasser l'examen de conduite devant un inspecteur, chargé de vérifier l'aptitude du conducteur à utiliser efficacement les commandes d'un véhicule à boîte manuelle.

Attention, seules les écoles labellisées «École, conduite, qualité» peuvent proposer cette formation de 7 heures